



Les écrits de la municipalité #13 Janvier 2023



Réunion publique

Une réunion publique concernant la **réhabilitation du presbytère** aura lieu **lundi 13 février à 19h** à la salle communale. Seront abordés les points suivants : services proposés, mode de gestion.

Appartements communaux

L'appartement du presbytère est proposé à la location cet hiver pour des saisonniers (300 € par mois, charges en sus). La mairie d'Albiez-Montrond l'a loué pour les deux animateurs de la station.

Audit du système informatique par la 3CMA

Le résultat de l'audit réalisé le 24/10 afin d'améliorer l'efficience de notre système informatique, est :

- les PC sont de bonne qualité
- nécessité de changer les disques durs
- l'accès à internet a un débit restreint

Préconisations :

- mise à niveau des postes informatiques (Disque dur et Pack office 2021)
- amélioration du débit internet (Mise en place de la box 4G)
- externalisation des sauvegardes des données (prêt d'un module de sauvegarde)
- amélioration de la sécurité informatique (Antivirus)

Coût global de ces propositions : 680 € + abonnement 4G annuel : 806 €

Proposition de mise en place d'une convention pour la maintenance informatique à 1190 €/an.

Commission Travaux (La réalisation des travaux dépendra du chiffrage et de nos finances.)

Voirie :

- Goudronnage d'une partie de la route de la ville (vers le hameau du Mollard) + rebouchage des trous
- Réfection d'un tronçon de la piste du Pinet
- Fin de piste du chemin de Bonvillard

Acheter des rigoles métalliques pour les pistes.

Vente matériel communal

Notre ancienne étrave a été vendue sur le Bon Coin à 2000 €.
Le Hard top du pickup est lui aussi proposé à la vente.

Nouvelles consignes de tri

Depuis ce début d'année, le tri des déchets devient plus simple en Maurienne ! Finis les doutes !
Les emballages iront désormais tous dans le conteneur jaune.

Les nouvelles consignes sont disponibles sur le site de la mairie : onglet actualités

Avis de concertation préalable de l'itinéraire cyclable

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

VIA MAURIENNE

Aménagement de l'itinéraire cyclable et mise en
compatibilité de documents d'urbanisme

En référence aux articles L.121-17 et suivants du Code de l'environnement et L.103-2 du Code de l'urbanisme

L'objet de la concertation

En application de la délibération du Conseil Régional n°CP-2022-10 / 02-60-7066 du 21 octobre 2022, une concertation préalable est organisée à l'initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Maître d'Ouvrage du projet.

La concertation porte sur l'aménagement de l'itinéraire cyclable Via Maurienne qui traverse 22 communes pour un total d'environ 70 kilomètres et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme inhérente sur les communes de Saint-Georges-d'Hurtières, Saint-Léger, Saint-Rémy-de-Maurienne, Sainte-Marie-de-Cuines, La Tour-en-Maurienne et Val-Cenis.

Les modalités et la durée de la concertation

La concertation se déroule entre le jeudi 12 janvier et le jeudi 16 février 2023.

Dès le 12 janvier, le public peut prendre connaissance du projet et donner son avis et/ou poser une question.

Le dossier de concertation est à disposition, aux heures habituelles d'ouverture, à l'Hôtel de Région (Lyon), au Syndicat du Pays de Maurienne, dans les mairies des communes concernées par le projet (Bourgneuf, Chamoux-sur-Gelon, Montgilbert, Val-d'Arc, Saint-Georges-d'Hurtières, Saint-Alban-d'Hurtières, Saint-Pierre-de-Belleville, Saint-Léger, La Chapelle, Saint-Rémy-de-Maurienne, Saint-Étienne-de-Cuines, Sainte-Marie-de-Cuines, La Tour-en-Maurienne, Saint-Jean-de-Maurienne, Villargondran, Saint-Michel-de-Maurienne, Fourneaux, Modane, Villarodin-Bourget, Avrieux, Aussois, Val-Cenis, Bramans, Bessans), aux sièges des communautés de communes Cœur de Savoie, Porte de Maurienne, Canton de la Chambre, Cœur de Maurienne Arvan, Maurienne-Galibier, Haute-Maurienne Vanoise. Il est également consultable et téléchargeable sur la plateforme participative accessible depuis le site civocracy.org/auvergne-rhone-alpes/viamaurienne.

Le public peut contribuer au projet en laissant un écrit dans le registre disponible avec le dossier de concertation, ou directement via le formulaire disponible sur la plateforme participative, ou par courriel à viamaurienne@auvergnerrhonealpes.fr, ou par voie postale au Conseil régional d'Auvergne-Rhône-Alpes - Direction des Transports - Service Maîtrise d'Ouvrage Infrastructures routières et linéaires - Concertation publique Via Maurienne - 1, esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69269 Lyon cedex 02.

Le site internet dédié à la concertation

civocracy.org/auvergne-rhone-alpes/viamaurienne



Une réunion publique de présentation du projet aura lieu le lundi 16 janvier à la salle polyvalente de Villargondran, rue de Cettier. Elle est ouverte à tous, dès 18h30.



Agenda & dates à retenir

- **Mercredi 8 février 2023 de 14h à 17h**, l'association la Fourmilière propose un après-midi jeux pour tous, l'idée étant de partager un moment convivial. L'association profitera de sa venue pour rencontrer les associations de notre commune et pour présenter France Services. (Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France Services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique)
- **Agenda pour l'année 2023 du Comité des Fêtes**

CALENDRIER | **2023**
COMITÉ DES FÊTES

SAM 7 JAN	14H APRÈS-MIDI JEUX 18H GALETTE DES ROIS
SAM 4 FEV	14H APRÈS-MIDI JEUX
SAM 4 MARS	14H APRÈS-MIDI JEUX
SAM 20 MAI	FÊTE DES FLEURS
SAM 17 JUIN	FÊTE DES VOISINS ET DE LA MUSIQUE AVEC REPAS PARTAGÉ
SAM 29 JUIL	FÊTE DE LA ST GERMAIN AVEC CONCERT ET FEU DE CAMP
DIM 30 JUIL	FÊTE DE LA ST GERMAIN
SAM 2 DEC	14H APRÈS-MIDI JEUX

CONTACTER LE COMITÉ DES FÊTES:
ARNAUD : 06.35.47.43.52
CDF.ALBIEZLEJEUNE@GMAIL.COM

Comité des Fêtes
Albiez le jeune

Note de synthèse du conseil municipal du 29 novembre 2022 :

Modification des statuts de la 3CMA (compétence eau)

La 3CMA souhaite modifier ses statuts suite à l'entrée de St Julien-Montdenis dans le service de l'eau de la 3CMA.

Subvention bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque demandent de renouveler la subvention de 280€ pour l'achat de livres.

Projet d'activité équestre sur la commune

La personne qui travaille sur le centre équestre d'Albiez-Montrond souhaite lancer une activité équestre hivernale « ski joëring » sur la commune. Ceci impliquerait de damer une nouvelle boucle d'environ 1 km de circonférence sur le plan de la Fesse.

Travaux façades Mairie : demande de participation du SDES

Le SDES est susceptible d'apporter une participation financière aux travaux d'isolation de la mairie qui pourrait s'élever entre 35 et 45% du montant HT des travaux.

Budget communal :

Il est souhaitable de commencer à réfléchir sur les orientations générales du budget 2023.

Le **compte-rendu du conseil municipal** du 29 novembre est disponible sur le site de la mairie

Ce document est envoyé par voie électronique aux personnes qui reçoivent la lettre d'information municipale numérique, et sera affiché sur les panneaux municipaux. Pour recevoir ce document dans votre boîte mail, il suffit de vous inscrire à la lettre d'information sur le site de la mairie : <https://www.mairie-albiezlejeune.fr>

*Mairie, Chef Lieu
73300 ALBIEZ-LE-JEUNE
Tél : 04 79 59 92 85
Mail : mairie.albiezlejeune@orange.fr
Web : <https://www.mairie-albiezlejeune.fr>*

Les écrits de la municipalité, c'est quoi ?

Suite à l'enquête réalisée par la commission communication, nous vous proposons un document régulier dont l'objectif est d'informer les habitants de la disponibilité des comptes rendus des conseils municipaux, accompagnés de leur note de synthèse, et des comptes rendus des différentes commissions. Ces documents sont téléchargeables sur le site de la mairie. Les comptes rendus des conseils municipaux sont aussi affichés sur les panneaux municipaux. Vous trouverez également une synthèse des comptes rendus de la réunion hebdomadaire des adjoints.

La commission communication : Géraldine BOUCHERON, Edith GACHET, Ariane HUBER, Bruno ROUSSEL et Michelle SMYTH